Dans le domaine du matériel ferroviaire de transport des marchandises, les débouchés sur le marché américain augmenteront après l'élimination complète des tarifs douaniers de l'ALE. Les entreprises canadiennes devraient continuer de jouer un rôle important sur les marchés des locomotives neuves et de remise en état des locomotives, surtout aux États-Unis, mais aussi outre-mer. Les compagnies de chemin de fer remplaçant leur matériel vieillissant et achetant du matériel spécialisé de conception nouvelle, comme celui pour l'utilisation intermodale, la construction de wagons de marchandises devrait croître quelque peu.

Orientation stratégique

- Examen, par le gouvernement des règlements sur les marchés publics et l'élimination des barrières non tarifaires touchant l'accès aux marchés des produits et des services canadiens.
- Examen par Industrie Canada du dossier de l'élimination des barrières au commerce intérieur.
- Examen du nouvel intérêt manifesté par les institutions financières internationales pour ce secteur.
- Appui de la part du gouvernement au Conseil des fournisseurs du transport en commun, de l'Association canadienne du transport urbain, qui cherche à neutraliser la politique américaine protectionniste et les autres mesures non tarifaires.
- Amélioration de l'échange de renseignements; pour ce faire, le Transit Export Coordination Committee, regroupant des membres des secteurs privé et public, parrainera des activités de commercialisation à l'échelle nationale et internationale.

- Encouragement par MAECI du financement concurrentiel et de la formation de consortiums d'exportation afin d'établir des relations internationales.
- Création par MAECI d'une banque de données sur les marchés internationaux actuels et éventuels ainsi que mise à jour d'un répertoire des exportateurs canadiens de matériel ferroviaire ainsi que de matériel et de services de transport urbain.
- Diffusion par le gouvernement de renseignements à jour aux exportateurs canadiens sur les foires et les expositions commerciales internationales.
- Dans le dossier de l'ALENA, le gouvernement s'engage :
 - à préparer et à diffuser des documents en espagnol décrivant les avantages des systèmes canadiens dans les domaines du transport urbain et du transport ferroviaire;
 - à préparer une étude pour déterminer les débouchés au Mexique pour les produits et les services canadiens de transports, à en diffuser les résultats et à établir les types d'ententes commerciales ayant le plus de chance de succès dans l'exploitation de tels débouchés:
 - à aider le Mexique à améliorer son infrastructure en matière de transport, à miser sur les marchés publics dans ce pays ainsi que sur la recherche des marchés et la collecte de renseignements.

Renseignements

Direction du transport urbain et ferroviaire Direction générale du transport routier, urbain et ferroviaire

Industrie Canada

Téléphone : (613) 954-3443 Télécopieur : (613) 952-8088